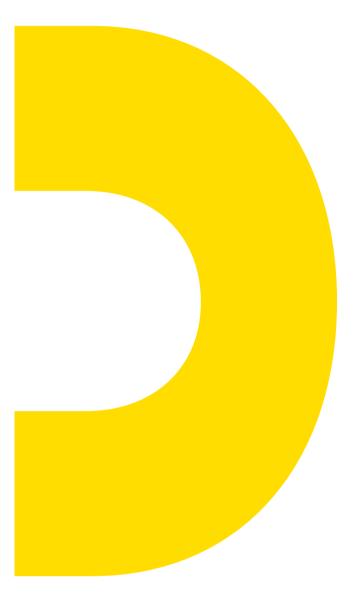


Rapport d'activité



2020



Communauté d'agglomération ACCM 5 rue Yvan Audouard, 13200 ARLES - 04 86 52 60 00 lepresident@agglo-accm.fr - www.agglo-accm.fr

Conception graphique : Anaïs Bellot - Hite design Rédaction : Services ACCM. Septembre 2021

Développement économique 4 Aménagement des zones 6 Promotion du tourisme 8 Emploi et insertion 10 Aménagement du territoire 12 Mobilité 14 Aménagement numérique et SIG 16 Habitat 18 Politique de la ville 20 NPNRU / Cœur de ville 22 Conservatoire de musique 24 Eau et assainissement 26 Déchets ménagers et assimilés 28 Prévention des risques 30 Services ressources 32 Contacts 35

Développement économique



© Communicat

ACCM face au Covid et ses conséquences

Pour faire face à la crise, ACCM a mis en place un plan global en faveur de la relance économique du territoire :

- → Exonération des loyers durant les 3 mois de confinement pour toutes les entreprises et associations occupant un bâtiment intercommunal, représentant 63 346 €
- → Deux abondements (représentant 344064€) au « fonds Covid résistance » mis en place par la Région Sud Paca, consistant à accorder des prêts d'honneur sans intérêt, avec différé de remboursement.

Ce dispositif a permis d'accorder 131 prêts, représentant 1 009 400 € décaissés.

→ Une campagne ACCM
de sensibilisation à la
consommation locale avec une
distribution aux commerçants
de 10 000 tote-bags «J'aime
mon territoire, je consomme
local!»



→ Mise en place d'un dispositif d'aides directes intitulé « Fonds de relance économique ACCM » en faveur des TPE impactées par la fermeture administrative Covid 19 sur tout le territoire en collaboration avec les 6 communes du territoire.

623 dossiers ont été validés, avec une subvention pouvant aller jusqu'à 1500€, pour une consommation globale du fonds de relance économique ACCM de 922 166,14€

Fisac (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce)

Mesure phare du Fisac : les aides directes aux entreprises et aux artisans

Trois Fisac ont été lancés en 2020 :

- → **Fisac Arles centre ancien** concernant le périmètre du centre historique : 187 989,75 € attribués pour 32 projets retenus
- → Fisac Tarascon centre ancien Les Ferrages : 50 293,32 € attribués pour 14 projets retenus
- → Fisac Crau Montagnette concernant les communes de Saint-Martin-de-Crau, Boulbon et Saint-Pierre-de-Mézoargues : démarrage plus tardif, donc pas d'attribution en 2020

Festival ON

- 20 000 visiteurs malgré une situation sanitaire très délicate et une programmation bousculée par des annulations et des reports d'évènements
- 6 villes (Arles, Avignon, Tarascon, Vallabrègues, Saint-Martin-de-Crau, Fontvieille),
- 40 artistes mobilisés
- 70 partenaires
- 30 événements gratuits (conférences, expositions, workshops, performances, projection vidéo, croisières augmentées, promenades sonores...)
- 25 sites investis dont de nombreux lieux patrimoniaux (Église des Trinitaires, Église des Frères Prêcheurs, Thermes de Constantin, Chapelle de la Madeleine, Abbaye de Montmajour),
- 10 ateliers jeune public,
- Des croisières et des performances sur le Rhône.

Label « Villes et Métiers d'art »



ACCM est le premier territoire des Bouches du Rhône à obtenir cette distinction. Ce label

permettra à ACCM de **développer cette filière d'exception**; il constitue une reconnaissance mais aussi le moyen de continuer le travail entrepris. Favorisant attractivité du territoire au plan national et visibilité à l'international, le label promeut l'activité et met en valeur le savoir-faire de ces artisans.

Dispositif « Action cœur de ville »



Le Groupement des associations de commerçants d'Arles (GACA) et l'association des commerçants de Tarascon (ACAT) ont fait l'acquisition

d'une application **« SHOP IN Arles » et « SHOP IN Tarascon/Montagnette »** pour dynamiser leurs commerces respectifs du centre-ville par une solution numérique afin de leur apporter de la visibilité sur le digital.

Cession de terrains en ZA du Roubian

Vente d'un terrain (4000 m²) à Ecostudio, projet de foot salle (100000€), 4 emplois seront créés.

Aménagement des zones



Zones d'activités économiques ACCM -Investissements 3.6 M€ en 2020

Aménagement de locaux normalisés pour les équipes de collecte des déchets

Création de vestiaires, locaux sanitaires, séchoir, bureaux, stationnements pour les 80 agents de collecte et 30 matériels roulants DMA, sur le site de la DGAST (Parc d'activités d'Arles Nord) -600 k€

Parc d'activités du roubian à Tarascon

→ Parfait achèvement de la requalification du secteur des commerces (continuité hydraulique pluvial, voirie, conformité de l'éclairage public, signalétique, enfouissement d'une ligne électrique aérienne, réfection des bassins de rétention, rafraichissement des accotements) – 2 M€ (solde).





Mises à niveau des équipements techniques (investissement 1M€ sur les 6 ZAE ACCM)

Prestations tous corps d'état confiées à une quarantaine de prestataires dont plus de la moitié de TPE-PME locales, pour des travaux de

- → mises en sécurité du domaine public routier ou bâti,
- → amélioration des accessoires de voirie, éclairage public, signalétique, mobilier urbain,
- → mises à niveau des stations électromécaniques (postes et stations de relevage pluvial urbain, réseaux de défense incendie, ...) en prévention des risques incendie et inondation
- → enfouissement du poste de relevage pluvial sur le Parc d'activités d'Arles Nord (PAGR Rainard) pour préparer l'aménagement ultérieur et le raccordement Galilée Rainard, Parc d'activités Arles Nord.

Investissements

→ Divers ZAE (Toilettes Publiques, Clôtures, Contrôles)...: 150 k€ TTC

→ Prévention Risque Incendie (Deci) et inondations... : **150 k€ TTC**

→ Voirie et accessoires de voirie (Éclairage

Public...): **700 k€ TTC**

Zones activités économiques ACCM-Fonctionnement 625 k€ en 2020

Exploitation et maintenance courantes des équipements techniques :

- → Rondes techniques et contrats de maintenance préventive, compris petites réparations
- → Consommations électriques et d'eau des stations électromécaniques, de l'éclairage public, des sanitaires
- → Faucardage des fossés et bassins de rétention (compensation de l'imperméabilisation des voiries)
- → Entretien des sanitaires et contrat de maintenance technique
- → Géodétection, relevés géomètres, études géotechniques
- → Redevances occupation du domaine public

Investissements:

Prévention Risque : 170 k€ TTC Ressources Eau : 150 k€ TTC



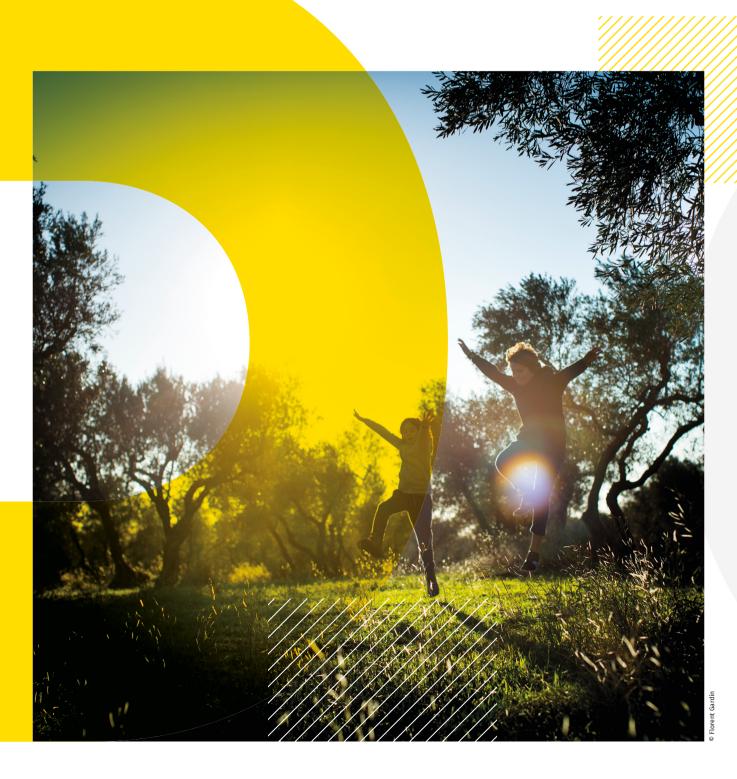


- 1 Curage et faucardage d'un fossé de drainage pluvial
- 2- Glissière en béton armé renforcée à sa base dans zone à fort trafic poids lourd - la chapelette -Saint-Martin-de-Crau
- 3 Réfection d'enrobé au giratoire du Parc logistique de Saint-Martin-de-Crau trafic poids lourds intense
- 4 Génie civil pour un poste de relevage pluvial Parc d'activités d'Arles Nord





Promotion du tourisme



Conception / promotion

- → Participation et mise en œuvre de la campagne touristique #onatousbesoindusud déclinée en #onatousbesoindupaysdarles avec le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural), le Comité Régional de Tourisme Provence Alpes Côte et la Région Sud,
- → Réalisation de **visites virtuelles** immersives sur les filières «tourisme et spiritualité» et «nature» dans le cadre du projet de territoire
- → Mise en place d'un outil de **caisse et billetterie commune** aux Bureaux d'Information Touristique de Tarascon et Saint-Martin-de-Crau pour la future vente du Pass Crau-Camargue et d'autres prestations des sites associés tels que l'Écomusée de la Crau et les Marais du Vigueirat.
- → Participation aux différents webinaires organisés par la Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence Alpes Côte d'Azur pour notamment mieux communiquer en temps de crise,
- → Création de **dossiers de presse** dédiés à la filière Nature et Ornithologique,
- → Conception d'une pochette pour les accueils presse et professionnels du tourisme,
- → Commande de **nouveaux visuels** pour valoriser la filière tourisme ornithologique,
- → Travail en partenariat avec l'office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer et Provence Verte & Verdon sur la commercialisation d'un circuit régional portant sur la filière tourisme et spiritualité,
- → Mise à jour du guide hébergements Bon séjour et du guide restauration Bon appétit du périmètre Crau-Montagnette et diffusion auprès des professionnels, accueils offices du tourisme du départements et limitrophes, musées, etc.

Professionnalisation

- → Formation d'une conseillère en séjour pour être Animateur Numérique du Territoire,
- → Formation sur plusieurs jours du personnel des BIT pour l'utilisation de l'outil de caisse,
- → Formation du personnel des BIT (Bureaux d'information touristique) et de sa direction à APIDAE, la nouvelle base de saisies et de consultation de données touristiques nationales qui alimente, entre autres, le site Myprovence, site internet de l'agence départementale du tourisme,
- → Participation aux webinaires concernant les pratiques de la clientèle à vélo.

Communication

- → Informations auprès des socio-professionnels et du grand public des services administratifs ouverts et commerces proposant du **click&collect**, de la livraison, etc: Lettre Infos diffusée une fois par semaine,
- → Communiqués spécifiques Tourisme Post-Covid via les médias : **réouverture/relance des activités touristiques**,
- → Emailings sur les différents dispositifs économiques déployés sur la Région Sud comme le dispositif d'aide **RÉACTIONS** aux socio-pros,
- → Participation à la campagne de communication ATOUT France « **Cet été je visite la France** »,
- → Valorisation sur la page Facebook du service des itinéraires pour la pratique d'activités de pleine nature sur le territoire notamment dans les Parcs Naturels Régionaux de Camargue et des Alpilles,
- → Partenaire du **Pass séjour** mis en place par Provence Tourisme : remise des Pass dans les bureaux d'information touristique de Saint-Martinde-Crau et de Tarascon auprès de la clientèle touristique,
- → Partenaire du dispositif **Pass table** à l'initiative de Provence Tourisme pour aider les restaurants à booster leur vente à emporter, livraison en période Covid.
- → Communication des menus de fêtes des restaurants et traiteurs du territoire sur le site Myprovence, sur la page Facebook du service,
- → Éditions des documents de communication/ promotion sur les filières « ornithologique » et « nature » en versions française et étrangère
- → Plan de communication spécifique à la valorisation des espaces naturels dédié à l'ornithologie avec 1 collectif des PNR FRANCE sur le marché britannique pour pallier l'annulation du Salon international BIRDFAIR qui se déroule en Angleterre,
- → Travail en lien avec Provence Tourisme sur les relations Presse et médias pour assurer la promotion du territoire selon les demandes journalistiques,

Projets touristiques: suivi/participation

- → Projet touristique ACCM : organisation et animation des Cotech / Copil du projet touristique de territoire
- → Projet de promotion de la Crau et de la Camargue à l'Est du Grand Rhône
- → Projet revitalisation de Mas-Thibert
- → Participation aux réunions du Parc Naturel Régional de Camargue
- → Année de la Gastronomie
- → Projet valorisation Provence Fluviale
- → Commission LEADER
- → Commissions tourisme du PNR Alpillles
- → PETR : volet touristique
- → Contrat de filière Régional vélotourisme et VTT

Emploi et insertion

Soutenir l'accès à l'emploi pour les habitants qui en sont exclus



Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie)

ACCM porte et anime ce programme d'accompagnement à l'emploi, co-signé par l'État, la Région, le Département, la CCI du pays d'Arles et soutenu par l'Europe. L'objectif du Plie est d'améliorer l'accès à l'emploi et à la qualification des personnes en difficultés, à travers la construction et la mise en œuvre de parcours individualisés.

Une continuité du Plie pendant la crise sanitaire

- → Maintien de l'accompagnement renforcé
- → Soutien et orientation pour les situations d'urgence
- → Adaptation de l'offre de services et mise en place d'actions spécifiques

Les résultats 2020

En dépit de la situation inédite liée à la crise sanitaire :

- → 768 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé et renforcé vers l'emploi, dont 74% allocataires du RSA et 34% issus des quartiers politiques de la ville, Le Plie s'adressant aux personnes les plus fragiles.
- → 441 personnes ont accédé à l'emploi malgré l'arrêt ou le ralentissement d'une grande partie de l'activité économique.
- → 16 actions financées :

ACCM: 130 200€ / Département, Région, Fonds social européen: 900 628€



Signature du nouveau Plie pour la période 2020-2024 :

L'État, la Région, le Département, la communauté d'agglomération ACCM et la CCI du pays d'Arles ont renouvelé leurs engagements dans ce programme soutenu par l'Europe, mobilisant ainsi des moyens additionnels en direction des personnes les plus en difficulté vis-à-vis de l'emploi. 2500 personnes sont visées par le Plie pour la période 2020-2024. Un des grands enjeux du Plie est aussi d'accompagner les entreprises dans leurs recrutements. Ainsi la signature officielle du Plie a fait l'objet d'une matinale intitulée « Il n'y a pas de pénurie de candidats », animée par un cabinet RH et avec la participation des acteurs économiques locaux.

Le soutien aux structures d'insertion par l'activité économique

Les structures d'insertion par l'activité économique offrent un tremplin vers l'emploi à des personnes qui, du fait de leur parcours, ont besoin d'un accompagnement spécifique.

La communauté d'agglomération accompagne et soutient le développement économique de ces structures à travers la commande publique (157 000 €) ou par le biais de subventions aux chantiers d'insertion (71 600 €).

10° édition des Rencontres de l'emploi 2020

Organisée par ACCM en partenariat avec Pôle emploi et Initiative pays d'Arles, cette manifestation s'est tenue dans un contexte exceptionnel (quelques jours avant le premier confinement) qui en a impacté le déroulement et les résultats.

- → 1500 visites
- → 29 ateliers : CV, simulations entretiens d'embauche, conseil en image, gestion du stress, etc.
- → 99 entreprises présentes à la journée recrutement
- → 235 offres d'emploi et plus de 350 postes

Promotion et mise en œuvre des clauses d'insertion

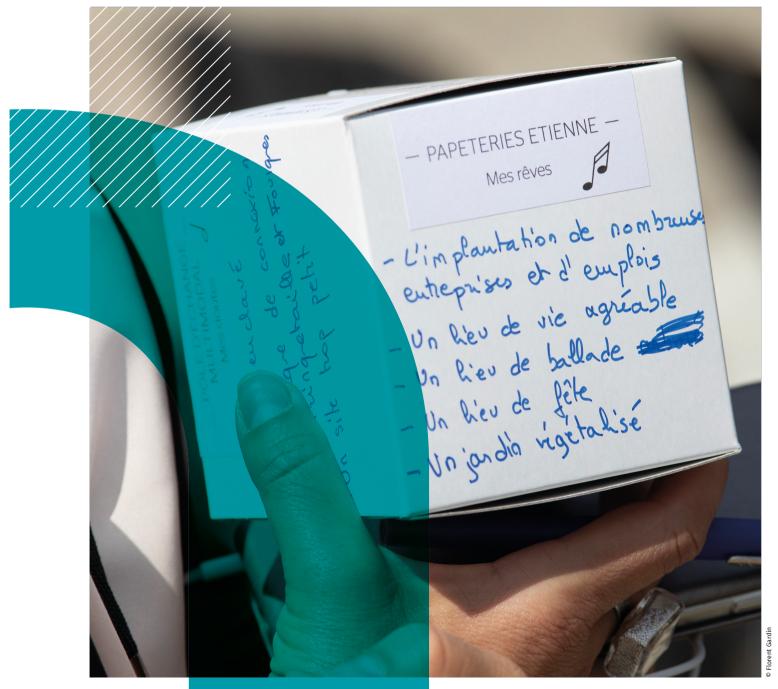
Objectif: soutenir l'emploi local à travers la commande publique et privée ACCM assure la gestion et l'animation de ce dispositif sur son territoire. Une trentaine de donneurs d'ordre partenaires sont engagés dans la démarche.

- → Les résultats 2020 :
- 48 marchés «clausés» dont 18 marchés ACCM
- 71 583 heures d'insertion
- 233 personnes embauchées

Soutien aux acteurs majeurs de l'emploi et de l'insertion

- → Mission locale : aider les jeunes dans leurs démarchés d'insertion sociale et professionnelle (179767€)
- → Transport mobilité solidarité : agir sur un des principaux freins d'accès à l'emploi (50000€)

Aménagement du territoire



Grands projets d'aménagement

- → Poursuite du projet de réhabilitation des bâtiments existants du site des papeteries Étienne :
- Dépôt du permis de construire en janvier 2020
- Lancement d'études complémentaires (diagnostic amiante avant travaux / mission d'étude géotechnique G2 pro)
- Lancement de la phase Pro de la mission (finalisation du projet)
- Lancement de l'étude sur le fonctionnement hydrologique de la zone humide de Trinquetaille en juin
- Redéfinition des orientations de la reconversion du site avec expertise juridique et recherche de financements
- → Suivi du projet de contournement autoroutier d'Arles: participation au groupe de travail avec la DREAL et ville d'Arles / préparation de la période de concertation et modification du calendrier (contexte sanitaire)



Représentation du projet global - source : DREAL

- → Comité syndical « Provence fluviale » : finalisation de l'étude pour la création de zones d'accueil liées aux appontements fluviaux à Tarascon, Arles, Port Saint-Louis-du-Rhône et Martigues.
- → Pôle d'échange multimodal d'Arles (PEM): travail sur la mise en œuvre d'un protocole d'intention générale relatif à l'aménagement du pôle d'échanges multimodal Ville / ACCM / Région / SNCF Immobilier / SNCF Gare et connexions,
- → Accompagnement financier au titre des grands projets: ACCM a attribué un fonds de concours pour l'aménagement du Parc des Ateliers sur la commune d'Arles d'un montant de 3 M€ sur une période de trois ans (2019-2021).

Mobilités actives

→ Lancement mi 2020 de l'étude relative à l'élaboration du schéma directeur cyclable d'ACCM : validation de la première phase de l'étude consacré au diagnostic sur l'ensemble du territoire.

Affaires foncières

- → Échanges et validation de l'acquisition du cabinet médical au sein du centre commercial de Barriol dans le cadre du projet global de rénovation du quartier
- → Poursuite du partenariat avec l'établissement public foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur (EPF Paca) pour le portage foncier de sites stratégiques et les échanges autour de la mise en œuvre d'un convention d'intervention foncière au sud du territoire arlésien
- → En lien avec le service de l'eau et de l'assainissement
- Édition n°2 du référentiel pour la conformité des travaux et l'intégration des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées en habitat collectif.

La communauté d'agglomération met en œuvre, sur le périmètre communautaire, une démarche qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées. Le référentiel poursuit à ce titre deux objectifs distincts :

- 1. Dans le cadre d'une opération d'aménagement ou de construction, il garantit la conformité des réseaux privés qui seront raccordés sur le réseau public.
- 2. Il présente la procédure à suivre pour une demande d'intégration des réseaux privés au domaine public, à la suite d'une opération immobilière ou décalée dans le temps.
- Acquisition d'une parcelle sur la commune d'Arles

Cette acquisition de parcelle, située au droit du captage de Saint Hippolyte à Moulès, permet une maîtrise foncière et un moyen d'action efficace à long terme pour la préservation de la ressource en eau.

Mobilités



Le réseau Envia

ACCM est un acteur majeur dans le domaine de la mobilité avec près de 10 M€ consacrés en 2020.

L'année ayant été perturbée par la pandémie et la crise sanitaire, tous les ratios sont nécessairement à la baisse. Le choix fort a néanmoins été fait de maintenir une offre de service de qualité pour accompagner les habitants du territoire, et notamment les professions prioritaires, dans leurs déplacements du quotidien, avec une offre réduite et adaptée pendant le premier confinement, et après le 1er déconfinement, un maintien de 100% de l'offre.

Chaque jour, **cinquante-six véhicules** transportent tous les voyageurs, dont près de **3 500 écoliers, collégiens et lycéens** vers leurs établissements scolaires.

Par ailleurs, le réseau de transport Envia, de la communauté d'agglomération a transporté cette année près de **1,230 millions de voyageurs.**

Le total des km réalisés se répartit comme suit : 1 427 827 km « commerciaux », 1 229 665 km « voyages ».

Il faut noter la résistance de la **fréquentation** sur le réseau, **entre 75 et 80%** par rapport à une année en situation normale, contre 65% en moyenne nationale.

Le développement de la dématérialisation des titres

Avec le **système billettique**, les usages des fonctionnalités dématérialisées ont augmenté en 2020, la boutique en ligne permettant aux usagers déjà abonnés de pouvoir recharger leurs titres depuis leur domicile.



Le titre de transport dématérialisé a été renforcé. Avec le téléchargement de l'application **MyBus**, les usagers peuvent acheter leurs titres et valider dans le véhicule en scannant un QR code.

De plus, **le ticket SMS** a été déployé dans l'été pour réduire encore plus les échanges de monnaie à bord.

Un nouveau titre de transport a été créé : **le pass télétravail** permet à l'usager d'adapter le nombre de ses voyages en fonction de son rythme de travail présentiel, en bénéficiant d'une réduction par rapport à l'abonnement mensuel.

Consistance du réseau

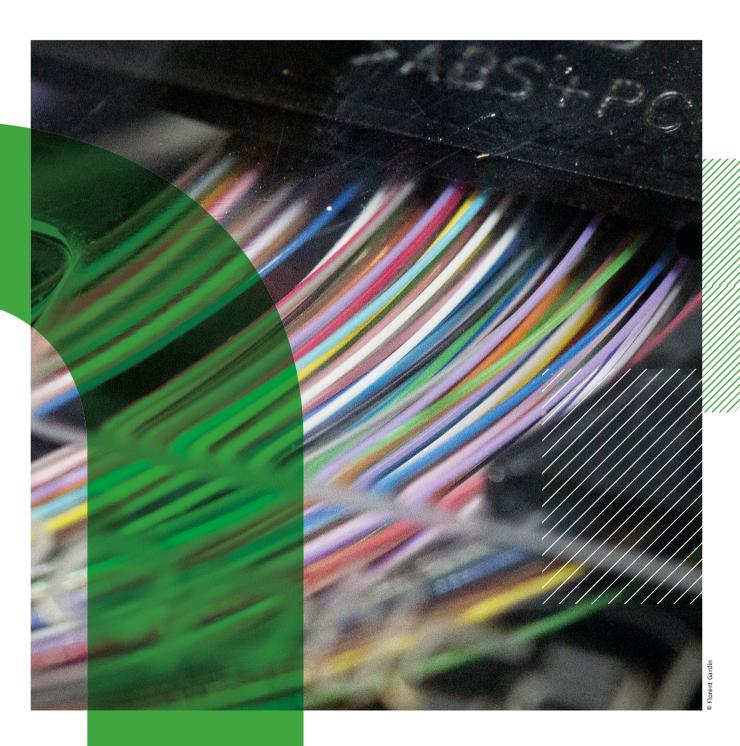
- → 7 lignes urbaines à Arles
- → 5 lignes interurbaines qui relient les villages et communes d'ACCM
- → 1 ligne interne à Saint-Martin-de-Crau
- → 1 ligne interne à Tarascon
- → Du transport à la demande zonal à Arles et Saint-Martin-de-Crau
- → 19 lignes à vocations scolaires également ouvertes à tout public
- → 1 ligne réalisée avec un vélo triporteur dans le centre-ville d'Arles.

Prévention

Les actions habituelles de prévention et de sécurisation avec les élèves n'ont pu avoir lieu du fait de la pandémie.

Les navettes spéciales été mises en place, pour accompagner les usagers pour la féria adaptée de septembre, sur un fonctionnement réduit par rapport à d'habitude.

SIG et aménagement numérique



Service de l'information géographique

- → Compte tenu de la crise sanitaire et périodes de confinement, l'activité du service SIG s'est centrée sur la gestion des données et des applications. Elle a été l'occasion de faire un bilan sur l'utilisation du portail cartographique mis à disposition des services communautaires et communaux ainsi que du grand public.
- → Quelques chiffres Le portail cartographique d'ACCM

4 applications Grand Public
24 applications métiers
300 utilisateurs
1402 cartes crées depuis 2011
37000 visitess sur l'année 2020

- → Un inventaire des données cartographiques a été réalisé. Il compte 316 jeux de données qui ont été décrites et intégrées dans un logiciel spécifique,
- → Contribution à la Base adresse nationale

La base des adresses du territoire d'ACCM comporte presque 30000 enregistrements. Ces adresses sont enregistrées et tenues à jour par les services communaux sur une application dédiée sur le portail cartographique. Un circuit de diffusion a été mis en place en 2020 afin que ces adresses aillent alimenter la Base adresse nationale qui est la base de données de référence pour les adresses en France, conforme aux besoins de différents acteurs publics ou privés tels que les distributeurs du courrier ou des colis, les services de secours, les opérateurs en charge du déploiement de la fibre optique et bien d'autres.

Aménagement numérique

- → En 2020, 54 nouvelles entreprises ont été raccordées au très haut débit par la fibre optique sur le réseau ACCM THD. Ceci porte le nombre de clients à 208 au 31 décembre 2020.
- → Le réseau ACCM THD dépasse maintenant les 500kms de linéaire.
- → Toutes les zones d'activité d'Arles, Tarascon et Saint-Martin-de-Crau sont aujourd'hui desservies.
- → Le taux de disponibilité du réseau dépasse les 99,99% sur 2020.



Habitat



Parc public

Financement de la production de logements sociaux 63% des objectifs annuels de l'État

- → 109 logements locatifs sociaux (LLS) ont été agréés en 2020 alors que l'objectif SRU* de production de logements sociaux pour 2020 était de 133.
- → L'année 2020 se distingue des productions antérieures par deux caractéristiques :
- La production de 20 logements relevant des PLS (prêt locatif social) qui sont des logements locatifs sociaux mais dont les loyers sont plus proches de logements intermédiaires.
- Une part importante de logements en acquisitionamélioration: 51 en tout soit près de la moitié du total. Cette particularité correspond aux préconisations de l'État qui encourage fortement l'acquisition-amélioration et à la lutte contre l'étalement urbain qui est un objectif des PLU* des communes et du PLH* d'ACCM.
- → Les logements se répartissent de la façon suivante :
- 69 LLS à Arles.
- 40 LLS, en acquisition amélioration, à Tarascon.

Fonds propres ACCM

→ **544 000 € de subventions ACCM** ont été accordés en 2020 pour la création de logements sociaux.

Fonds délégués par l'État

→ ACCM est délégataire des crédits de l'État sur les aides à la pierre.

À ce titre, 584 900 € de subventions sur les crédits de l'État délégués à ACCM ont été accordés.

Parc privé

Diffus

En 2020, en l'absence de dispositif opérationnel partenarial ACCM n'a pas accordé, sur ses fonds propres, d'aides financières mais a pu aider des propriétaires à financer des travaux de rénovation de leur logement, sur ses fonds délégués par l'Anah. Ainsi, en 2020, 676 401 € de subventions sur les crédits Anah, délégués à ACCM, ont été accordés dans un cadre d'intervention, appelé diffus.

En parallèle, ACCM a construit et validé avec l'ensemble des partenaires financeurs, 2 conventions d'Opah-RU*, l'une pour le centreancien d'Arles et l'autre pour le centre-ancien de Tarascon ainsi que le lancement d'un marché de suivi-animation de ces Opah-RU. La participation financière prévisionnelle, pour 5 ans (2021-2026), des partenaires à ces dispositifs (ACCM, Anah*, Région, Conseil départemental 13, ville d'Arles, ville de Tarascon, Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement) aux travaux s'élève à 3276069 € dont 708 987 € d'ACCM pour l'Opah-RU d'Arles et à 4422074 € dont 1048343 € d'ACCM pour l'Opah-RU de Tarascon.

Opah-RU d'Arles et de Tarascon

Ces 2 dispositifs d'Opah-RU s'inscrivent dans la stratégie d'intervention en cours d'Action Cœur de Ville (ACV). Ils en constituent d'ailleurs le volet habitat. Les Opah-RU d'Arles et de Tarascon vont particulièrement intervenir sur :

- → La lutte contre l'habitat indigne et dégradé afin de traiter les situations résiduelles de dégradation importante.
- → La réduction de la vacance, en particulier dans le parc de logements dégradés.
- → L'incitation à la rénovation privée des immeubles et logements. Les aides, qu'elles soient financières ou sous forme de conseils, s'appliquent aux propriétaires bailleurs, propriétaires occupants et copropriétaires.
- → L'amélioration du parc via des aides à la réhabilitation des logements en matière d'habitabilité, de décence, de réduction des dépenses énergétiques et d'amélioration thermique, ainsi que d'adaptation du parc au vieillissement et/ou au handicap.
- → La production d'une offre locative répondant à la demande, notamment avec des loyers accessibles aux habitants en place (intermédiaires et conventionnés). Le démarrage officiel de ces deux dispositifs devrait avoir lieu au cours du mois de mai 2021.

Copropriété des Ferrages à Tarascon

Les copropriétés constituent un des enjeux majeurs du 2º PLH d'ACCM 2017-2022. La copropriété « Les Ferrages du Cours » à Tarascon connaît de graves difficultés. Depuis plusieurs années, elle fait l'objet d'une attention particulière de la part d'ACCM en partenariat avec l'ADIL 13.

Permis de louer

ACCM a engagé en 2020 une réflexion sur l'opportunité de mettre en place, à titre expérimental, à Tarascon, un dispositif « permis de louer ». Il devrait être opérationnel en 2022. À l'issue de la période d'évaluation, les autres communes volontaires pourront s'engager dans ce dispositif.

Gens du voyage

- → Gestion de l'aire d'accueil d'Arles dans le cadre d'une DSP (23 emplacements pour 46 caravanes) : un taux d'occupation en baisse entre 2019 et 2020 qui passe de 71 à 57%, expliqué par la crise sanitaire. Le public reste jeune avec 84,5% de moins de 40 ans (44% de 0 à 17 ans, 6% de 18 à 24 ans, 34,5% de 25 à 39 ans, 12,5% de 41 à 65 ans et 3% de plus de 65 ans).
- → Quelques données de fréquentation :
- 70 caravanes (101 en 2018 ; 103 en 2019)
- 127 personnes (253 en 2018 ; 216 en 2019)
- Taux d'occupation : 57% (81% en 2018 et 71% en 2019)
- Durée moyenne du séjour : 119 jours (101 en 2018 ; 73 en 2019)
- → Suivi du lancement de la démarche visant à construire une aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Martin-de-Crau avec démarrage de la maitrise d'œuvre en 2020.
- → Suivi de la révision du schéma départemental de l'accueil des gens du voyage.

Observatoire de l'habitat

L'observatoire de l'habitat a été mis en place en 2019 et confié à l'Adil 13 dans le cadre de la convention entre ACCM et l'Adil.

→ Poursuite de l'observatoire des loyers du parc privé Missionnée par ACCM, l'Adil 13 observe et analyse l'évolution des loyers du parc privé sur le territoire. En 2020, le loyer médian d'un appartement tout types confondus est de 10,4 € / m².

Soutien aux actions d'hébergement spécifique

Dans le cadre du PLH*, l'orientation « répondre aux besoins de logements spécifiques », et son action « renfoncer et adapter l'offre en hébergement d'urgence, logements d'insertion et logements adaptés », ont pour objectif de renforcer l'offre en hébergement d'urgence et en hébergement pérenne pour les publics fragilisés.

Pour ce faire, ACCM a soutenu financièrement trois opérations à hauteur de 165 000 € au total, soit :

- 64000 € pour l'accueil de jour « hors les murs » du CCAS d'Arles,
- 91 000 € pour la maison Copernic (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale et Centre d'hébergement d'urgence) du Groupe SOS
- 10 000€ pour l'accompagnement social de la résidence sociale « la garrigue » par Alotra.
- → La situation sanitaire due à la pandémie de Covid 19 a demandé la mise en place d'actions spécifiques :
- Un accompagnement social et financier complémentaire pour les gens du voyage de l'aire d'accueil d'Arles avec une subvention spécifique à hauteur de 3000€ à Alotra.

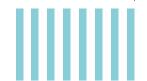
Poursuite de la mise en place des instances de la réforme de la demande de logement social. (CIL)

Après la production du document cadre de la CIL en décembre 2019, l'Agence d'urbanisme du pays d'Aix (AUPA) a continué à accompagner ACCM pour la mise en place de la **convention intercommunale** d'attribution (CIA).

Ce travail a commencé en 2020 et a notamment abouti à un conventionnement début 2021 entre ACCM, l'association HLM et le GIP qui gère le système national d'enregistrement. Ce conventionnement permet l'accès aux données nécessaires à la réalisation de la CIA.

Politique de la Ville





La politique de la ville est la politique publique de solidarité conduite par l'État et les collectivités afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté (quartiers prioritaires ville - QPV), où les revenus des habitants sont les plus faibles. Elle vise la mise en œuvre d'actions de développement social et d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, définie dans un contrat 2015-2022, dit de « ville » (par opposition à rural). Celui-ci est localement mis en œuvre par ACCM.

Les quatre QPV

→ Les quatre QPV du territoire ACCM accueillent 15 000 habitants (un habitant ACCM sur cinq et près d'une famille sur deux du parc locatif social). Trois sont situés à Arles : les quartiers de grands ensembles d'habitat locatif social des années 1970 : Barriol, Trébon et Griffeuille et un à Tarascon regroupant le Centre historique et l'ensemble d'habitat collectif des Ferrages,

Subventions

⇒ En 2020, ACCM a financé 544 000 € de subventions pour 92 actions portées par plus de 50 opérateurs différents, majoritairement des associations locales. Ceci avec un large champ d'intervention: cohésion sociale (dont actions éducatives), habitat et cadre de vie (y compris travaux de proximité), emploi et développement économique et prévention de la délinquance - accès au droit et aides aux victimes. La programmation du contrat de ville en direction des habitants des QPV représente la majeure partie de ces interventions: 423 000 € (80%) dont 312 000 € sur Arles et 111 000 € sur Tarascon.



Dispositifs associés

→ En complément de ces financements, ACCM assure également l'animation de dispositifs associés: sur la réussite éducative (Programme de réussite éducative - PRE), la santé (Atelier santé ville - ASV), le cadre de vie (Gestion urbaine et sociale de proximité - Gusp et intervention des bailleurs liée à l'abattement de la Taxe foncière sur les propriétés bâties - TFPB), la participation des habitants (Fond de participation des habitants - FPH) et la Maison de justice et du droit - MJD d'Arles (fonctionnement des locaux et gestion de l'accueil - plus de 5 000 personnes reçues).

Aide exceptionnelle

→ Une action phare : l'aide exceptionnelle Covid 19 de 95 000 € aux QPV d'Arles et de Tarascon.

Objectif: contribuer financièrement aux surcoûts de fonctionnement des équipements et des activités et ainsi maintenir une offre de services forte durant la crise sanitaire, de mars à septembre 2020 (renfort de personnel et achats complémentaires d'activités)

- → Sur Arles: 65 000 € répartis en :
- 25 000 € pour les 3 équipements municipaux d'animation des QPV : Centres sociaux Trébon, Barriol et Maison de quartier de Griffeuille,
- 20 000 € pour le service des sports sur son dispositif des centres d'animations sportives (CAS)
- 20000 € pour l'achat par la commune de quatre bornes numériques de proximité (trois QPV et centre-ville)
- → Sur Tarascon: 30000 € répartis en:
- 24000 € pour les deux associations de proximité Teef (11 000 €) et Di Nistoun (13 000 €)
- 6000 € pour les services municipaux : vie citoyenne, pôle jeunesse, service des sports et conseil municipal des jeunes

Rénovation urbaine



Renouvellement urbain

Deux projets de Renouvellement Urbain

(NPNRU) des quartiers de Barriol à Arles et Centre-Historique Ferrages à Tarascon : une dynamique autour du cadre de vie, de l'habitat, des équipements publics et commerciaux avec et pour les habitants. ACCM, porteur de projet, a élaboré un programme d'actions partagé avec les partenaires et les habitants pour chaque quartier.

À Arles (Barriol), ACCM, conjointement avec la ville, a travaillé sur la construction d'un projet partagé qui répond aux nombreux enjeux et attentes de ce quartier.

Un projet ambitieux en cours de maturation qui devrait être contractualisable fin 2021.

À Tarascon, un projet d'investissement à hauteur de 14 M€ a été validé le 16 octobre 2020 en comité d'engagement régional.

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain du quartier Centre-Historique Ferrages d'ACCM, ses objectifs et orientations expriment l'ambition conjointe d'ACCM et de la commune de Tarascon de répondre aux dysfonctionnements de ce quartier éligible en agissant sur plusieurs leviers :

→ Soutenir l'attractivité des territoires aussi bien résidentielle que commerciale,

- Requalifier le parc immobilier du centre ancien, en particulier la partie Est,
- Accompagner la copropriété des Ferrages,
- Dynamiser le tissu commercial du centre historique de Tarascon,
- Renforcer l'offre d'équipements publics,
- Requalifier et hiérarchiser des espaces peu qualitatifs ou sans usage.

→ Améliorer la gestion des flux et stationnement des véhicules, pour rouvrir les quartiers sur la ville et optimiser leur fonctionnement interne

- Repenser les mobilités et mettre en œuvre une stratégie globale de circulation multimodale et de stationnement,
- Désenclaver les Ferrages et ouvrir le centreville.
- → Favoriser les liens sociaux par la mise en place d'échanges entre les acteurs des quartiers (acteurs économiques, associatifs en lien direct avec les habitants) ainsi que la mixité sociale et intergénérationnelle.
- Impliquer les acteurs du quartier,
- Associer les habitants.

Action «Cœur de Ville»

Un programme qui permet d'apporter une réponse globale aux difficultés rencontrées pour redynamiser les cœurs de ville en améliorant les conditions de vie de ses habitants.

En 2018, Arles et Tarascon se sont engagées aux côtés d'ACCM dans le programme Action Cœur de Ville.

En juin 2020, l'État a approuvé, sur sollicitation d'ACCM, deux périmètres distincts d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), sur Arles et Tarascon.

Le 17 décembre 2020, le comité régional d'engagement a validé l'avenant 1 de la convention ACV Tarascon présentant un plan pluriannuel de 28 actions jusqu'en 2025 répartis en 5 axes :

- → Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration, vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville (5 actions dont l'Opah-RU, NPNRU, Permis de Louer, Plan de Sauvegarde Copropriété des Ferrages)
- → Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré (7 actions dont le Fisac, le label Ville et Métiers d'Art, application numérique pour les commerçants)
- → Axe 3 Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions (3 actions)
- → Axe 4 Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine (7 actions)
- → Axe 5 Fournir l'accès aux équipements, aux services publics, à l'offre culturelle et de loisirs (6 actions)



Le conservatoire de musique du Pays d'Arles



Le conservatoire de musique du Pays d'Arles se trouve particulièrement affecté par la crise sanitaire. Il demeure toutefois un service culturel particulièrement actif sur l'ensemble de notre territoire. Les enseignants, dans cette période troublée, ont réussi à développer de nouvelles méthodes de travail en utilisant les technologies du numérique. Ils ont ainsi conservé le lien pédagogique avec la plupart de leurs élèves (cours en visioconférence, envois de fiches de travail, mise en ligne de vidéos à destination des élèves...). Les activités qui concernent l'Éducation artistique et culturelle en milieu scolaire ont pu se dérouler dans les écoles maternelles, élémentaires et collèges dans le strict respect des règles sanitaires.

Effectifs

Elèves en cursus : 1065 élèves Orchestre à l'école : 305 élèves Septembre 2019 : 1569 élèves Septembre 2020 : 1398 élèves (-11%) Effectifs de l'intervention musicale en milieu scolaire : 3 928 élèves en septembre 2019 / 3 256 élèves en septembre 2020

Heures d'enseignement

Septembre 2019 : **685H15** Septembre 2020 : **683H30**

Impact de la crise sanitaire

Enseignement à distance : 20 semaines Depuis sa création, le conservatoire de musique du Pays d'Arles enregistre pour la première fois une baisse de ses effectifs (liée à la crise sanitaire)

Une baisse du nombre d'élèves concenés par nos interventions en milieu scolaire a également été enregistrée mais qui reste maîtrisée L'action culturelle du conservatoire a été particulièrement affectée par l'annulation d'une très grande partie des manifestations prévues.

L'enseignement musical

→ Instruments polyphoniques

Baisse des effectifs dans toutes les disciplines instrumentales de ce département. Même la classe de guitare, toujours très prisée, est concernée par cette baisse.

→ Instruments de l'Orchestre

Stabilité au niveau des effectifs des classes de cordes, vent et de percussions.

→ Musiques actuelles

Légère baisse des effectifs et des heures d'enseignement. Valorisation de la classe de chant qui devient une pratique musicale à part entière au sein de ce département.

→ Musique ancienne

Relative stabilité au niveau des heures d'enseignement et des effectifs de la musique ancienne.

→ Autres pratiques collectives et heures mutualisées

L'impact de la crise sanitaire est très perceptible sur les pratiques collectives. Les cours des ensembles instrumentaux sont suspendus depuis la rentrée de septembre 2020 (Chœurs musique ancienne, musique traditionnelle, voix salines, harmonie, classe d'orchestre, interventions en maison de retraite et en EHPAD, accompagnements, et divers ensembles instrumentaux...).

→ Éveil musical - Formation musicale

Baisse modérée des effectifs dans les classes de formation musicale. Cette baisse est logique dans la mesure où cette discipline touche les élèves instrumentistes du conservatoire.

L'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire

→ Les orchestres à l'école

12 classes orchestre fonctionnent à ce jour sur notre territoire. Une classe orchestre à l'école du Domaine du possible à Mas-Thibert (Arles) a été mise en place à la rentrée de septembre 2020.

Deux points à mentionner:

- Augmentation du nombre de classes et du nombre d'élèves en classes orchestre (333 élèves en 2020)
- Le projet d'orchestre à l'école développé sur le quartier de Griffeuille à Arles n'a pu s'étoffer d'un 3° groupe avec les élèves de CE2 comme cela avait été envisagé. Les groupes d'élèves de CM1 et CM2 poursuivent, dans cette période spéciale, cette belle aventure musicale avec des aménagements particuliers (suppression de séances d'ensemble). Ce projet reste soutenu financièrement par la Fondation CLERIS, fondation placée sous l'égide de la fondation pour l'enfance et par le Fonds de dotation « Chœur à l'ouvrage ».

→ Le Plan choral

Ce dispositif, souhaité conjointement par les ministères de L'Éducation nationale et de la Culture, initié l'an dernier sur notre territoire, permet de renforcer la pratique du chant choral dans les écoles maternelles et élémentaires ; le but étant de doter chaque école d'une chorale animée par l'équipe enseignante.

Dans ce cadre, les musiciens intervenant en milieu scolaire accompagnent les professeurs des écoles en leur apportant les clés nécessaires pour diriger des chorales. Les interventions se déroulent une fois par mois sur une demi-journée.

Les soutiens financiers

Sur le plan financier, il est important de noter que le conservatoire a bénéficié pour l'année 2020 de plusieurs soutiens :

→ Dans le secteur public :

- La Drac Paca attribue une subvention exceptionnelle de 15 000 € pour le développement de l'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire (le ministère de la Culture ne finance habituellement pas les conservatoires à rayonnement intercommunal).
- Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a alloué une subvention de fonctionnement de 50 000€.

→ Dans le secteur privé :

La Fondation CLERIS et le fonds de dotation « Chœur à l'ouvrage » soutiennent le conservatoire à hauteur de 86 000€ en 2020 sur le projet d'orchestre à l'école du quartier prioritaire de Griffeuille à Arles.

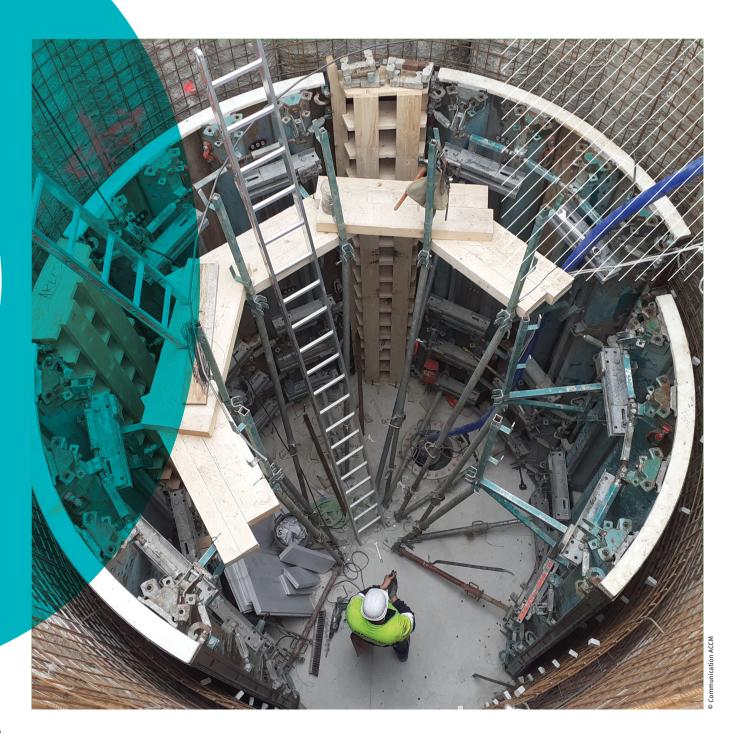
Création d'un site internet

Les deux périodes de confinement de l'année 2020 ont mis en relief la nécessité de développer un site internet propre au conservatoire.

La réalisation de vidéos de promotion du conservatoire avec les enseignants et les élèves de l'établissement sera envisagée tout comme l'édition de documents qui permettront de mieux faire connaître notre établissement d'enseignement artistique.



Eau et assainissement



Renouvellement ou requalification des ouvrages AEP(alimentation en eau potable) et/ou EU (eaux usées):

Le renouvellement des réseaux d'assainissement sur le territoire a été de l'ordre de **2,5 km**. Un poste de refoulement majeur a été reconstruit sur Arles et deux autres ont été réhabilités sur le territoire. Le réseau d'eau potable a été renouvelé sur un linéaire de **3 km** par la communauté d'agglomération.

Action phare

- → Une opération d'envergure dans le quartier Trinquetaille, démarrée en juillet 2019 s'est achevée en décembre 2020. Elle concerne le renouvellement et le **renforcement des réseaux d'assainissement et d'eau potable** du quartier Vittier
- → La reconstruction du poste de refoulement de la Roquette qui draine 60% des effluents d'Arles s'est achevée en octobre 2020.
- → Sur Saint-Martin-de Crau, 700 m de réseaux d'eau et d'assainissement ont été renouvelés sur le boulevard de la Libération afin de remplacer un réseau totalement effondré.
- → Le démarrage de la mise en place des compteurs de sectorisation sur le réseau d'eau potable est en cours de déploiement sur les communes d'Arles et Saint-Martin de-Crau.

Finances

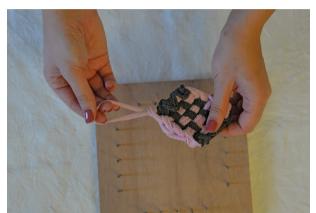
→ Le montant des investissements réalisé en eau et en assainissement pour 2020 est de l'ordre de 5 M€ HT. Cette dépense reste maitrisée avec l'apport de subventions de la part des partenaires financiers (CD13, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse) et les recettes liées à la consommation d'eau.

Déchets ménagers et assimilés



Dans une volonté affirmée de transition écologique de la gestion de proximité des déchets et pour tendre à une exemplarité en la matière sur le territoire, en 2020 de nombreuses actions allant dans ce sens ont été entreprises par ACCM.

- → 500 000 € pour le déménagement de la partie technique à la DGAST,
- → 355000 € pour l'acquisition de véhicules de collecte, dont 1 à énergie propre (gaz naturel pour véhicules), qui est le 4º des 26 qui remplaceront les véhicules classiques dans le cadre de l'engagement d'ACCM en faveur d'une énergie propre, économique et écologique pour sa flotte de bennes à ordures ménagères.
- → 25 000 € pour l'acquisition de Points d'Apport Volontaire verre, en remplacement des anciens,
- → 12 000 € pour l'acquisition de bennes en déchèterie,
- → 13900 € pour l'acquisition de matériels et produits liés à la Covid (gants, masques, gel et lingettes),
- → 550 composteurs individuels distribués sur les communes d'ACCM,
- → 4120 cartes de déchèterie distribuées,
- → 6950 appels à info collecte,



- ommunication ACCM
- → Ateliers Zéro déchets (Tawashi, produits ménagers) proposés par les conseillères du tri et de prévention des déchets, sur les marchés, dans les écoles ou à l'occasion des centres aérés d'été...
- → Biodéchets: continuité de l'expérimentation de la collecte et de la valorisation des déchets organiques produits par l'activité des métiers de bouche du centre-ville d'Arles,
- → Début de la mise en place de l'extension des consignes de tri pour les communes d'Arles, Saint-Martin-de-Crau et les Saintes-Mariesde-la-Mer, qui représente un changement important du geste du tri. À présent, tous les déchets d'emballages se recyclent.
- → La conduite des études préalables à la reconstruction de la déchèterie de Trinquetaille, pour une phase de travaux prévus en septembre 2021.

Environnement et prévention des risques



Petit cycle de l'eau

Gestion des eaux pluviales urbaines : Depuis le 1er janvier 2020 ACCM est dotée de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines. L'année 2020 a permis de travailler avec l'ensemble des communes et de bénéficier de l'appui d'une AMO spécialisée afin d'organiser le transfert de la compétence. Une convention de gestion a été établie entre ACCM et les communes membres. ACCM a également commencé l'écriture du cahier des charges du schéma directeur de gestion des eaux pluviales urbaines intercommunale.

Les travaux de réhabilitation sur le canal de la Haute Crau

Saisie en 2019 par la préfecture, ACCM doit engager des travaux d'urgence sur l'infrastructure d'irrigation de l'ASA d'irrigation de la Haute Crau. Les ouvrages concernés par les travaux sont en ruine et menacent de s'effondrer, ce qui cause un vrai problème de sécurité pour les personnes et une perte considérable pour les agriculteurs si l'irrigation est coupée pendant la haute saison. En 2020 ACCM a réalisé diverses études préalables afin de pouvoir entamer les travaux de réhabilitation

le plus rapidement (études de jaugeages sur le canal et études environnementales et naturalistes). L'enveloppe globale des études et travaux du projet est estimée à 6 200 000 € HT pour l'ensemble des aqueducs. ACCM qui porte la maîtrise d'ouvrage assurera 20 % du financement des travaux.

Prévention des risques

→ Le dispositif de réduction de la vulnérabilité du risque inondation par le Rhône / Programme REVITER-INONDACTION :

Partie intégrante du dispositif REVITER, le programme INONDACTION permet aux propriétaires de logements en zone inondable de bénéficier d'un diagnostic de vulnérabilité gratuit réalisé par un professionnel ainsi qu'un accompagnement technique, administratif et financier, de la part d'ACCM et de ses partenaires (Europe, État, Région Sud), pour le financement des travaux de réduction de la vulnérabilité. En 2020, ACCM a réalisé les premiers diagnostics de vulnérabilité inondation sur les logements et les bâtiments publics du territoire communautaire : 35 logements et 7 bâtiments publics ont pu être diagnostiqués. Une seconde campagne de communication est en réflexion et sera déployées en 2021 dans les secteurs prioritaires inondables.

Divers « environnement »

- → financement démoustication,
- → financement PREVIGRELE

Contrats partenariaux

Optimisation et développement des contrats partenariaux pour ACCM :

- → Travail avec le PETR pour développer les actions dans le contrat régional d'équilibre territorial (CRET) avec le vote en fin d'année 2020 d'un avenant à ce contrat.
- → Élaboration avec les services de l'État du plan de relance concernant les projets portés par la DGAST et les services transversaux suite à la crise sanitaire de la Covid 19.

→ Partenariats accrus également avec le soutien du conseil départemental 13 et l'agence de l'eau sur diverses thématiques : l'eau et l'assainissement, la gestion de la collecte des déchets ménagers ou la requalification des zones économiques ou la thématique grands projets structurants pour le territoire du Pays d'Arles (Travaux de reconversion de la friche des Papeteries Étienne, travaux d'urgence du canal d'irrigation de la Haute Crau, lancement de l'étude pour la création du pôle d'échange multimodal, ...).

Observatoire fiscal

La mission observatoire fiscalité s'est poursuivie selon les axes suivants :

- → Analyses et simulations fiscales:

 conséquences de la crise sanitaire, historique
 de la fiscalité par commune, établissements
 dominants, impact sur les redevables TGEMAPI
 (taxe Gemapi) dans le cadre de la suppression
 de la taxe d'habitation en cours, exonérations
 de CFE (cotisation foncière des entreprises)
 et de TEOM (taxe d'enlèvement des ordures
 ménagères), projections concernant l'installation
- → Révision des valeurs locatives des locaux professionnels: mise en place d'outils en collaboration avec le SIG pour la visualisation des catégories de locaux professionnels et l'accompagnement de la CIID (commission intercommunale des impôts directs),

d'établissements économiques,

- → Cartographie des établissements économiques : renseignement et évaluation du produit fiscal de zones d'activité économique,
- → Optimisation des bases fiscales économiques

Services ressources

Finances



Budgets annexes

ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT EN M€ EAU INVESTISSEMENT EN M€





Les travaux de protection, d'extension, de réfection des réseaux et des ouvrages sont financés par les redevances perçues auprés des usagers, les subventions, l'autofinancement et l'éventuel recours à l'emprunt.

TRANSPORT INVESTISSEMENT 2020:

0,16 M€ dont 0,11 de subventions reçues (Conseils départemental et régional, Agence de l'eau)

Fiscalité



L'encours global de dette au 31 décembre 2020 s'élève à 36,7 M€ , dont 96 % à taux fixe



Les taux de fiscalité (hors TEOM) sont inchangés depuis 2014. Celui de TEOM a augmenté de 0,5 % en 2018 pour l'ensemble des communes portant ceux-ci à 16,15% pour Arles, 13,76% pour Tarascon, 10,50 % pour Saint-Martin-de-Crau, 12% pour Boulbon, 8,29% pour Saint-Pierre-de-Mézoargues et 14,33% pour les Saintes-Maries-de-la-Mer



Moyens généraux

- → Dématérialisation du courrier. Débutée en 2019, la dématérialisation du courrier entrant à ACCM a été finalisée, au terme de 18 mois d'étroite collaboration entre les services de la DSIT (création du logiciel) et ceux des moyens généraux (développement de l'outil).
- → Selon une volonté d'externaliser le moins d'interventions possibles par soucis d'économies budgétaires, l'équipe technique des moyens généraux a réalisé 278 interventions en réparation, et ce malgré la fermeture de sites en lien avec la crise sanitaire.
- → Pour répondre aux impératifs sanitaires et sécuriser les conditions de travail des agents et d'accueil des usagers et partenaires, le service des MG s'est adapté sur le plan opérationnel. Il s'est organisé afin de s'approvisionner dans les meilleurs délais en fournitures (masques, pose de plexi, balisage, gel hydroalcoolique, etc..)

Le montant total des fournitures Covid s'élève à 41 271, 29 €

Le service des moyens généraux a assuré la continuité des fonctions administratives et le lien avec les autres services dans le cadre du **Plan de Continuité d'Activité.**



Ressources humaines

La crise sanitaire débutée au printemps 2020 a fortement impacté la politique RH d'ACCM, largement consacrée aux adaptations organisationnelles et à la nécessaire continuité d'un maximum de missions de service public. C'est en ce sens que des moyens conséquents ont été mis en œuvre pour permettre, entre autres choses, le développement accéléré du télétravail. En collaboration étroite avec la DSIT et le service prévention, une attention particulière a été portée à l'accompagnement des encadrants et agents pour assurer un lien, diffuser de l'information statutaire et réglementaire, éviter l'isolement et faciliter l'utilisation des outils numériques, tout en assurant une présence permanente sur site dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Aussi, si l'année a été logiquement marquée par une diminution de jours de formation et de déplacements professionnels, un surcroît d'activité pour le service s'est fait jour au regard de l'augmentation substantielle du nombre d'autorisations spéciales d'absence, d'arrêts maladie à traiter (541 sur l'année) et d'arrêtés administratifs RH (1051).

Enfin, la fin d'année a été marquée par le lancement des premiers chantiers RH de la nouvelle mandature, à savoir l'amélioration du service de collecte des déchets ainsi que la lutte contre l'absentéisme.

Service affaires juridiques et assemblées

Activités 2020 - Assemblées :

- → 309 décisions du Président
- → 19 délibérations du Bureau communautaire
- → 209 délibérations du Conseil communautaire

Activités 2020 - Affaires juridiques

- → En 2020, au-delà des missions d'assistance en matière de rédaction d'actes, d'information juridique, de suivi des saisines des prestataires spécialisés dans le conseil, le service des affaires juridiques a géré 51 dossiers : 37 en précontentieux, 14 en contentieux donc 6 seulement où ACCM est mise en cause.
- → Fin 2020 28 dossiers ont été clôturés, 23 dossiers restaient en cours de traitement.

Service prévention des risques professionnels

Le service prévention a pour mission d'assister et conseiller l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques, dans la mise en place d'une politique de prévention et dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

À ce titre, il propose des mesures pratiques et propres à améliorer la prévention.

- → Le quotidien de l'activité repose sur la sensibilisation à l'hygiène et à la sécurité, prise des postes aux déchets ménagers, port des équipements de protection individuelle, aménagement de postes ergonomiques.
- → Au mois de mai 2019, a été organisée, à destination de tous les agents de la collectivité, une journée « **forum santé** » rappelant ainsi qu'une bonne santé physique et mentale contribue à vivre son travail autrement.
- → En 2020, en raison des mesures sanitaires aucune formation secourisme n'a pu être faite.
- → Les mesures de prévention au regard des recommandations nationales, ont été mises en place : gel hydro alcoolique, masques, consignes, affiches etc.. Le document unique a fait l'objet d'une mise à jour des mesures appliquées.

DSIT

Le télétravail a été fortement appliqué pour les postes télétravaillables et les agents équipés du matériel nécessaires ainsi que des connexions aux applications.

- 114 agents évoluant en configuration télétravail via VPN sécurisé sur les épisodes de confinements
- 3 salles équipées en VisioConférence sur ACCM
- Système d'information accessible à 99,99% sur les 12 derniers mois.

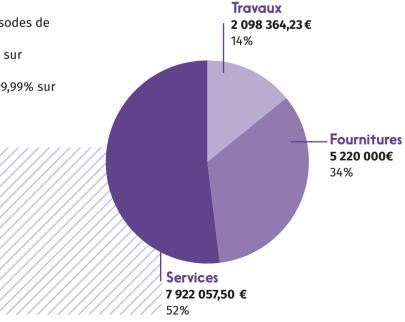
Service commande publique

34 commandes ont été passées en marchés publics en 2020 pour un montant de 15 240 421,73 € (dont 6 marchés de fournitures pour 5 220 000 €, 22 marchés de services pour 7 922 057,50 € et 6 marchés de travaux pour 2 098 364,23 €).

Pour ce faire, la communauté d'agglomération et sa plate-forme de dématérialisation AWS-Achat (publication des dossiers de consultation) proposent aux entreprises une alerte gratuite sur les consultations publiées par ACCM et l'ensemble des acheteurs adhérents.

Au total pour l'année 2020 :

- → Publication de 42 avis d'appel public à la concurrence dont 29 marchés passés en procédure adaptée et 13 marchés passés en procédures formalisées avec 3390 visites d'entreprises et 1527 retraits de dossier de consultation.
- → **Dépôt de 183 plis** par les entreprises analysés par le service de la commande publique et 229 courriers envoyés aux entreprises.
- → Publication de 26 avis de données essentielles sur la plate-forme de dématérialisation ainsi que 30 avis d'attribution de marchés.
- → Organisation de 6 commissions MAPA avec avis consultatif et 5 commissions d'appel d'offres pour l'attribution des marchés.





Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

Accueil : 5 rue Yvan Audouard - 13200 Arles Tél. 04 86 52 60 00

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. lepresident@agglo-accm.fr / www.agglo-accm.fr facebook.com/page.accm



Accueil : 4 rue Rainard - 13200 Arles Tél. 04 88 45 01 50

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Réseau de transport Envia

Agence commerciale:

24 boulevard Clemenceau - 13200 Arles Tél. 04 90 54 86 16 / www.tout-envia.com Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et le samedi de 7h30 à 12h, de 14h à 17h30

Conservatoire de musique du Pays d'Arles

Place de la croisière - 13200 Arles

Tél. : 04 90 49 47 15

Semaine: 9h30 à 12h et 14h à 18h

Samedi: 9h30 à 12h

1, avenue St Roch - 13310 Saint-Martin-de-Crau Tél. 04 90 47 11 82

Lundi au jeudi : 13h30 à 18h Vendredi : 14h à 17h

101 rue du 1er rég. des chasseurs d'Afrique 13150 Tarascon Tél. 04 90 96 99 36

Du lundi au vendredi de 14h à 19h

Maison de justice et du droit

16 avenue JF Kennedy - 13200 Arles Tél. 04 90 52 20 61 / mjd-arles@agglo-accm.fr Horaires d'ouverture (fermé le vendredi) :

Lundi : 9h à 12h et de 14h à 18h30 Mardi et jeudi : 9h à 17h30

Mercredi: 9h 12h et de 14h à 17h30



ACCM Eaux

Accueil: 7 rue Aimé et Eugénie Cotton - 13200 Arles

Tél. 04 90 99 52 14/ www.saur-client.fr Urgence 24h/24h : 04 90 99 50 89 Semaine : 8h à 19h, samedi : 9h à 12h

Point information itinérant : jour de permanence sur

toutes les communes au 04 90 99 52 14

Village d'entreprises

Accueil: 1 rue Copernic - 13200 Arles

Tél. 04 86 52 60 83

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

ACCM Environnement

(collecte des déchets ménagers et assimilés)

N° info collecte: 04 84 76 94 00 infocollecte@agglo-accm.fr

Maison des industries culturelles et des éditeurs - Mice

Accueil: 5 rue Yvan Audouard - 13200 Arles

Tél. 04 86 52 60 00

Bureau d'information touristique

Avenue de la république 13310 Saint-Martin-de-Crau

Tél. 04 90 47 98 40

62 rue des halles 13150 Tarascon Tél. 04 90 91 03 52





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ACCM

5 rue Yvan Audouard - 13200 ARLES - 04 86 52 60 00 lepresident@agglo-accm.fr www.agglo-accm.fr